



Lycée MICHELET
2, bd Abel Cornaton
91 294 ARPAJON CEDEX
Tel : 01 60 83 97 63

SEJOUR EN ANGLETERRE – CHESTER 2025

DU 6 AVRIL AU 11 AVRIL 2025

CONDITIONS GENERALES DU MARCHE

établies en application de Code des Marchés Publics

I- CARACTERISTIQUES DU MARCHE

Article 1 – Procédure

Procédure adaptée selon des dispositions du Code Marchés Publics. La personne responsable du Marché : Monsieur le Proviseur du Lycée Edmond Michelet d'Arpajon.

Article 2 – Objet :

Organisation d'un voyage en Angleterre – Région de Chester pour 53 personnes

Article 3 – Forme et conditions du marché :

Les différents prestataires répondant à l'offre seront mis en concurrence sur la base de leurs réponses au projet annexé à la fin du présent document. Chaque prestataire de service devra s'engager à accepter les présentes conditions générales.

II- REFERENCEMENT

Article 4 – Date limite de dépôt des candidatures :

Les offres devront parvenir au plus tard 26 août 2024 à 18h sur le site de l'AJI en réponse à l'annonce correspondante au présent projet de voyage.

III- CLAUSES PARTICULIERES DU MARCHE

Article 5 :

Chaque prestataire s'engage à disposer de toutes les habilitations légales et réglementaires pour l'exercice des prestations et à respecter toutes les normes en vigueur de la profession.

Article 6 – Passation des commandes au prestataire choisi :

La commande sera passée au moyen d'un engagement juridique qui comporte la signature électronique du chef d'établissement.

Pour nous permettre d'établir l'engagement juridique, veuillez préciser dans votre réponse à l'offre le numéro de SIRET de l'entité qui déposera la facture sur le portail Chorus Pro ainsi qu'un relevé d'identité bancaire au format pdf.

Article 7 – Détermination du prix :

Le prestataire doit produire une proposition détaillée incluant :

- Le prix individuel par participant y compris les accompagnateurs
- Le coût total
- Le détail entre le coût du transport, de l'hébergement, des visites et des guides

Le prix doit comprendre :

- La réservation préalable et les visites inscrites au programme.
- Les transports de tous types lors des visites sur place avec un chauffeur connaissant les lieux
- Tous les repas comme indiqué ci-dessus.
- Les modalités de calcul en cas de changement d'effectifs à la baisse.

Le prix sera réputé comprendre toutes les charges, taxes, frais de péages ou stationnement.

Aucune indemnité ou somme de toute nature ne pourra être réclamée en supplément au lycée.

L'offre comprendra l'assurance annulation pour tout motif que ce soit, inclus les motifs sanitaires type épidémies, pandémies dont covid ou interdiction officielle de voyage.

Le prestataire précisera dans son offre les mesures de suivi du groupe pendant le séjour (contact physique sur place, hotline en cas de problème...).

Cette offre sera valable jusqu'au 31 octobre 2024 inclus.

Article 8 – Paiement :

Le paiement s'effectuera par virement administratif et suivant les règles de la comptabilité publique.

La facture, à déposer sur le portail Chorus Pro, portera outre les mentions légales, le numéro du bon de commande adressé par le lycée. La mise à disposition de la facture sur Chorus Pro par le prestataire vaut date de départ du délai réglementaire de paiement de 30 jours. Le comptable chargé du paiement est l'agent comptable du Lycée René Cassin d'Arpajon (siège de l'agence comptable)

Article 9 – Assurance :

La proposition devra contenir une assurance individuelle et collective. Elle devra également mentionner les modalités en cas d'annulation, le détail, des garanties et les précisions d'annulation. L'assurance collective devra couvrir le risque « interdiction de voyage scolaire par les autorités ministérielles et préfectorales. Il devra être précisé que les risques « Attentat » et « Pandémie » sont couverts.

IV – CRITERES DE CHOIX ENTRE LES PRESTATAIRES

Article 10 :

Les critères de choix qui serviront à définir « l'offre la plus avantageuse » sont ceux énoncés ci-dessous :

Qualité des services associés: 45%

Prix : 55%

IV – ATTRIBUTION DU MARCHE

Article 11 :

A l'issue de cette consultation, le prestataire retenu (sous réserve de validation du projet de voyage par le Conseil d'Administration de l'établissement) ainsi que les entreprises non retenues recevront une réponse via la plateforme de l'AJI.

La personne responsable du marché,

Monsieur Eric Boishult.



Signature du représentant habilité de l'entreprise et cachet de l'entreprise :

Précédée de la mention manuscrite « conditions lues et approuvées »

DETAILS DU PROJET
SEJOUR EN ANGLETERRE
DU 6 AVRIL AU 11 AVRIL 2025

Pays / Ville(s)	Angleterre, Pays de Galles
Dates prévues	6-11 avril
Nombre de jours sur place	6
Nombre de nuits sur place	5
Nombre d'élèves et niveaux	49 (DNL)
Nombre d'accompagnateurs	4
Nombre total de participants	53
Mode de transport souhaité pour arriver à destination	<p>Transport aller/retour au départ du lycée Michelet, 2 boulevard Abel Cornaton - 91290 Arpajon.</p> <p>Par route: autocar de grand tourisme de capacité suffisante, accompagné d'un chauffeur connaissant les destinations (comprenant tous les frais de chauffeur(s), de péage et de parking)</p> <p>Prévoir un autocar pour que chaque accompagnateur ait 2 sièges à sa disposition.</p> <p>Le prestataire devra préciser les nombres de chauffeurs pour le trajet aller/retour et/ou le nombre de relais.</p> <p>Les transports sur place se feront en autocar</p>
Mode de transport souhaité sur place	Autocar
	En famille d'accueil

Mode d'hébergement souhaité	
Mode de restauration souhaité Objectifs(s) pédagogique(s)	Fournis par les familles Découvrir la richesse culturelle de ces deux régions du Royaume-Uni, à travers leur Histoire, leur patrimoine, leurs lieux culturels emblématiques, ainsi que leurs paysages pittoresques. Pratiquer son anglais avec des natifs, et observer leur quotidien.
Détails du séjour	
Jour 1 6 avril 2025	Départ de notre établissement dans la soirée
Jour 2 7 avril 2025	"Embarquement à Calais à 6h30. Départ du ferry à 8 h. Arrivée à Douvres à 8h30. Arrêt à Oxford vers midi : visite à pied de la ville et de Trinity College. Départ à 15h. Arrivée à Chester à 19h, accueil de notre responsable locale et des familles hôtesse."
Jour 3 8 avril 2025	"Journée à Chester, cité médiévale. Matin : visite guidée à pied et en français de la cité médiévale : les remparts, l'horloge d'Eastgate, Water Tower.. Après-midi : visite de la cathédrale puis visite de Dewa Roman Experience, voyage au coeur de l'époque romaine. En fin d'après-midi, promenade dans les Rows, galeries commerçantes."

<p>Jour 4 9 avril 2025</p>	<p>Journée d'excursion à Liverpool, visite du Beatles Story Museum, qui retrace l'histoire des « 4 de Liverpool », promenade sur les Albert Docks et visite du Liverpool Football Club.</p>
<p>Jour 5 10 avril 2025</p>	<p>Journée d'excursion sur la Côte Nord du Pays de Galles. Visite de Caernarfon Castle, édifié par Edouard 1er. Au retour, arrêts à Conwy, jolie ville médiévale et Llandudno, station balnéaire victorienne.</p>
<p>Jour 6 11 avril 2025</p>	<p>Prévu par le programme : Départ à H31 à Stratford-upon-Avon vers H3 de Shakespeare's birthplace et promenade dans la ville. Départ vers J12 au terminal Eurotunnel de Folkestone à 19h30. Départ de la navette à 21h. Arrivée à Calais à 22h30. Notre idée : repartir pour Douvres à 8h avec des pauses régulières. 6 h de trajet. Arrivée possible à Calais vers 17h. Puis retour au lycée vers 23h.</p>